

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CIAS

OBJET :
EPRD 2025
EHPAD LA
KAMOURASKA

N°2025-28

~~Séance du 26 juin 2025~~

~~Convocation du 19 juin 2025~~

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17

Présidence : M. Antoine BLOUIN

Membres présents : Mmes et MM. les membres en exercice sauf :

Membre représentée : Mme FOURNIER Madeleine par Mme LACHENAL Dominique

Membres excusés : Mme CATASSO Nicole, Mme COTTET Danielle, M. DOUBLET Gabriel, Mme CALLOUD MAISONNEUVE Dominique, Mme LOUNIS Louiza, Mme MILLERET Marie-Jeanne

Vu le Code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment dans sa partie législative les articles L.313-12 (IV ter), L. 313-12-2, L.315-1 et L. 315-9, et dans sa partie réglementaire, les articles R. 314-5, R. 314-210 et suivants ;

Vu La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (article 58) ;

Vu l'instruction interministérielle N°DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés en M22 et à la mise à jour du plan comptable au 1^{er} janvier 2024 ;

Vu l'arrêté ASS-2025-00338 du Président du Conseil Départemental 74 portant fixation des tarifs dépendance de l'EHPAD Les Gentianes et du Forfait Dépendance au titre l'année 2025,

Vu la validation du PPI 2020-2024 par courrier du 20 janvier 2020 du Conseil Départemental 74,

Vu la décision tarifaire du 29/11/2024 de l'ARS et **dans l'attente** d'un arrêté de dotation modifiant le budget soin,

Monsieur le Vice- Président présente au Conseil d'administration le rapport budgétaire en lien avec l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2025 de l'EHPAD La Kamouraska.

La synthèse des principaux états est exposée ci-après :

[Signature]

Le Compte de résultat prévisionnel :

Exploitation - Dépense	5 313 117.36 €
Ch11 -G1 Dép. exploitation courante	1 209 505.00 €
Ch12 - G2 : Dépenses aff. au personnel	3 348 870.56 €
Ch16 - G3 : Dépenses aff. à la structure	754 742.10 €
Exploitation - Recettes	4 921 748.94 €
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	4 470 686.59 €
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	394 908.00 €
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	56 154.35 €

Soit un déficit de – 391 368.42 €

Vu la validation de la délibération N° 2025-09 portant sur l'affectation du 2024 avec usage de la réserve de compensation des déficits à hauteur de 24 699.15€.

L'EPRD de 2025 présente un résultat déficitaire de 391 368.42 €.

Les Investissements de l'établissement prévus selon le tableau de financement prévisionnel

Ressources	111 932.73 €
<i>Titre 1: Augmentation des capitaux propres :</i>	
Fond de compensation de la TVA	11 932.73 €
<i>Titre 2: Augmentation des dettes financières :</i>	
Emprunts et dettes assimilées	100 000.00 €
Emplois	140 000.00 €
Libellés	
<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>	
Emprunts et dettes assimilées	70 000.00 €
<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>	
Immobilisations incorporelles	0 €
Immobilisations corporelles	70 000 €
- dont 2181 – 2183 – 2184 - installations techniques, matériel et outillage	65 000.00 €
- dont 2188 -autres immobilisations corporelles	5 000.00 €

Le **Conseil d'Administration**, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

VOTE l'EPRD de l'exercice 2025 de l'EHPAD La Kamouraska tel que joint à la présente

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Vice-Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Haute-Savoie, le

Publié ou notifié le

Par délégation,
Le Vice-Président,
Antoine BLOUIN

